	<p align="center"><b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b>  <b>Assemblée Générale - présentiel</b>  <b>Mercredi 9 novembre 2022</b>  <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b>  <b>18h30 – 21h</b></p>	15/11/2022
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

**Participants :**

Fonction	Prénom	Nom
Adjointe à la Démocratie Permanente	Annaelle	SCHALLER
Adjoint de quartier Tours Nord Est	Thierry	LECOMTE
Coprésident citoyen du Conseil de quartier Ste Radegonde	Patrick	BRIENT
Responsable Service Démocratie Permanente	Antoine	CAVALIER
Service Démocratie Permanente - Assistante	Claudie	RIVIERE

- Habitant.e.s du quartier - comités de quartier

Nombre de participants : 30 personnes

Personnes excusées : le président de l'association Monconseil

<b>1</b>	<b>Introduction</b>
----------	---------------------

Un tour de table de présentation des Elu.e.s, des participant.e.s, est effectué. Plusieurs viennent pour la première fois à une réunion de conseil de quartier.

Mot d'accueil du co-président qui rappelle que ce Conseil de quartier fonctionne bien.


<b>2</b>	<b>Instance Conseil de quartier</b>
----------	-------------------------------------

Mme SCHALLER présente le Conseil de quartier, instance participative mise à en place par la Ville et réunissant des citoyen.ne.s, élu.e.s et services pour travailler sur des projets de quartier et aborder notamment les questions de proximité. Il se réunit au moins 2 fois par an en assemblée générale de quartier (réunion publique) et travaille des projets au sein d'ateliers thématiques qui rendent compte de leurs travaux auprès des coprésident.e.s. Le Conseil de quartier dispose d'une enveloppe budgétaire d'investissement et de fonctionnement pour réaliser ses projets. Si des projets ne rentrent pas dans la cadre de l'enveloppe budgétaire (coût trop important, hors du champ de compétence municipal...), ils sont étudiés par la Ville (Cf. Charte de fonctionnement des Conseils de quartier).

<b>3</b>	<b>La réforme des Conseils de quartier</b>
----------	--

Présentation d'un PowerPoint.

Les Elues remercient les participant.e.s de leur implication concernant cette réforme qui a commencé il y a environ un an avec différents temps forts proposés autour de cette thématique (novembre / décembre 2021 « Changeons les règles » - COPIL des Conseils de quartier- mars 2022 réunion des coprésidents, référents d'atelier – juillet 2022 Forum de la participation).

	<p align="center"><b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b>  <b>Assemblée Générale - présentiel</b>  <b>Mercredi 9 novembre 2022</b>  <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b>  <b>18h30 – 21h</b></p>	15/11/2022
<p>Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente</p>		AC/CR

Cette réforme est devenue évidente avec la confusion entre Conseil de quartier et Comité de quartier, la baisse de fréquentation en moyenne 20 personnes par assemblée générale, éloignement de la charte, difficulté de suivi, dialogue avec la Ville, mécontentement et dynamisme en baisse. Souhait de la municipalité de faire partager l'engouement de la population qui a participé au budget participatif ainsi qu'aux différentes réunions, concertations, de co-construction au travers de l'instance Conseil de quartier.

*Une ambition : faire des conseils de quartier les « plateformes » des initiatives citoyennes*

Calendrier de la réforme :

↳ Jusqu'au 25 novembre présentation de la réforme lors des AG des CQ.  
Débat puis vote le 2 décembre 2022 en commission démocratie et le 14 décembre 2022 puis au conseil municipal.  
Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

↳ Campagne de communication massive en 2023 en deux étapes :  
Etape 1 : février → Annonce de la réforme ;  
Etape 2 : avril → campagne premières réunions plénières.  
Des réunions dans l'espace public, aller vers les Tourangelles et Tourangeaux.  
Proposer des formations à la prise de parole, gestion de réunion.

Les grands axes de la réforme :


- Amélioration des noms et périmètres → 5 Assemblées – le CQ Sainte Radegonde disparaît
- Fonctionnement plus simple, ouvert à tous (habitants, associations, collectifs, etc.) ;
- Articulation clarifiée avec la Mairie et de nouveaux outils ;
- Animation collégiale et évolutive dans le temps ;
- Mode projet renforcé et assumé.

Propositions :

- Nom « Assemblée de Tours » → Assemblée de Tours Nord-Est (à l'est de l'axe rue Groison, Trianon, Croix Pasquier, Avenue de la République, Avenue Maginot)
- A partir de 11 ans d'une zone donnée : les habitant.e.s., les associations et collectifs sont automatiquement membres ;
- Mise en place de l'espace « Assemblées de Tours » sur la plateforme numérique ;
- Réunions publiques (et non plus AG) plus transparentes, plus souples et claires ;
- Ordre du jour participatif en ligne ;
- Enveloppe budgétaire de fonctionnement et d'investissement conservée → 7000€/an pour le fonctionnement et 60 000€/an investissement pour toutes les Assemblées.

Gouvernance :

↳ Equipe d'animation collégiale – composé de l'Adjoint de quartier, habitant.es, associations de quartier, comité de quartier, conseil citoyen, services, etc.) – pour animer l'Assemblée et notamment

	<b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée Générale - présentiel</b> <b>Mercredi 9 novembre 2022</b> <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b> <b>18h30 – 21h</b>	15/11/2022
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

préparer les réunions plénières, fixer l'ordre du jour en lien avec la municipalité et les propositions des habitants →

- Renouvellement partiel tous les ans (en fonction des volontaires) ;
- Intégration, pour la durée de vie des projets, des référents d'ateliers (groupe projet) à l'équipe d'animation ;
- Validation et coordination des projets ;
- Rendre compte tous les ans en réunion publique des projets actifs.

↳ Groupes projets (ancien atelier) doivent être précis, délimités et clairs – remplir fiches projets →

Après discussion : obligation d'un référent – ne se prononcent pas sur un minimum de personnes

- les ateliers thématiques anciens formats sont maintenus mais doivent remplir des fiches projets quand ils proposent un projet ;

- Se réunissent librement, leurs réunions et leur ordre du jour sont publics ;
- Outil numérique pour l'ordre du jour, les inscriptions, les compte-rendu, la communication.

↳ Échanges avec la Mairie clarifiés

- Assemblée support de la participation citoyenne dans une zone donnée ;
- Toutes les concertations apparaissent sur la plateforme ;
- Assemblée informée des projets dans son périmètre ;
- La Ville peut créer un groupe projet et saisir une ou des assemblées d'un sujet pour avis.

4

#### Les ateliers

Pour rappel : il faut au minimum 5 citoyens ainsi qu'un citoyen responsable pour qu'un atelier se constitue et fonctionne. Les services peuvent accompagner les ateliers dans leur démarche si besoin.

Le co-président rappelle les grands axes de ce Conseil de quartier avec le souhait d'informer le plus grand nombre d'habitant.e., d'une mise en relation Elu.e.s/service de la Ville et les habitant.e.s pour une aide à la réalisation, construire une transversalité, d'avoir accès aux salles et une relation pacifiée avec les Comités de quartier qui sont complémentaires.

#### Atelier Végétalisation / Environnement : Référent M. Pingault


Mme Schaller annonce qu'un projet déposé au budget participatif peut en effet être proposé au Conseil de quartier et être financé.

Retour sur les propositions d'actions :

Où en sont les projets de potager, toilettes publiques, embellissement de place, aménagement et espace de jeux ?

↳  La proposition de création d'un potager place du faubourg St Symphorien était à approfondir.

La réflexion sur l'installation d'un kiosque à l'Ile Aucard était également à approfondir.

	<b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée Générale - présentiel</b> <b>Mercredi 9 novembre 2022</b> <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b> <b>18h30 – 21h</b>	15/11/2022
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

☐ La zone de convivialité du parc de Ste Radegonde, en projet, a été rejetée lors du vote du budget participatif.

☐ Le projet d'achat de chaises pour la salle d'éducation populaire présenté par le Comité Vivre Ensemble à Ste Radegonde, adopté par l'assemblée générale, a été réalisé.

Concernant le belvédère au niveau de la rue de la Loire : la rétrocession n'a en fait pas été faite et Icade est donc toujours propriétaire du site. Les difficultés liées à la rétrocession ont été expliquées à Mme Blesbois (porteuse du projet) et notamment les travaux importants de sécurisation que doit effectuer Icade avant de se séparer du site afin de le sécuriser dans l'optique de son ouverture au public. Le projet déposé sur le budget participatif a finalement été déclaré non recevable avec le motif « intervient sur une propriété privée ».

En ce qui concerne le belvédère de la rue du fer à cheval, cette parcelle appartient à Val Touraine Habitat (Cf. Conseil Départemental).

En ce qui concerne l'aire de jeux, elle a été démontée début 2013 car les pieds étaient pourris et, étant scellés dans les fondations, ils n'étaient pas réparables.

Il avait été envisagé par le CVL Nord en 2014 une évolution de cette aire de jeux, mais le projet a été abandonné (nous ne savons plus exactement quelles en étaient les raisons).

Pour le moment, le plan de charge du service Patrimoine végétal et Biodiversité est plein sur 2023 avec les aires de jeux d'ores et déjà identifiées pour être remplacées. S'il est confirmé par Madame Betsabée Haas (Adjointe à la Biodiversité) que le service devrait travailler sur un nouveau projet d'aires de jeux, son installation effective ne pourra pas être faite avant 2024.

Par ailleurs, Madame Cathy Savourey (Adjointe à l'Urbanisme) a indiqué qu'il y avait un projet de construction immobilier et que le sujet des espaces publics allait ainsi revenir.

#### ☐ **Atelier Urbanisme : Référent M. Vergne**

Retour sur les propositions d'actions :

↳ Concernant le projet d'aménagement de la place Dupré/Lassalle porté conjointement par l'atelier et l'association Pitrichacha, projet adopté unanimement par l'assemblée générale, la placette est intégrée dans une réflexion d'ensemble qui concerne une zone élargie, comprenant :


- Le cimetière La Salle et la volonté de l'ouvrir à la circulation piétonne, et permettre ainsi l'utilisation du parking de l'IUT
- La rue Saint-Barthélémy et l'avenue de La Salle, dans le cadre du schéma directeur vélo
- L'avenue de la République
- L'ilot Farman dans l'intention d'une ouverture au public et de créer des connexions douces inter-quartier.

Une nouvelle réunion dans le cadre du CQ sera mise en place au premier semestre 2023

#### ☐ **Atelier Circulation/Voirie : Référent M. Thil**

Retour sur les propositions d'actions :

Le référent d'atelier rappelle que le Conseil de quartier Sainte Radegonde est vaste en superficie et que beaucoup de sujets sont à traiter sans toujours savoir qui de la Ville ou de la Métropole le problème

	<b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée Générale - présentiel</b> <b>Mercredi 9 novembre 2022</b> <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b> <b>18h30 – 21h</b>	15/11/2022
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

relève. Il déplore le manque de réponse et d'explication. Il ne souhaite plus être référent de cette atelier. Il pense que le mode projet est un bon compromis.

↳ La « promenade urbaine » spécifique au quartier Paul Bert prévue avec Madame Gallot-Lavallée (Adjointe aux mobilités) courant mai, associant l'atelier et le Comité Paul Bert-île Aucard, a eu lieu.

La Ville de Tours est en train de mener deux études sur la circulation et sur le stationnement, notamment sur Paul Bert :

- Concernant la sécurisation des abords des écoles : sur les 58 écoles de la ville, une première consultation portant sur un périmètre de 20 écoles a été infructueuse. Ce périmètre a donc été revu de la manière suivante : une tranche ferme comprenant 10 écoles, avec pour objectif de réaliser les premiers aménagements pour la rentrée 2023 : Camus-Maurois et Romain Rolland. Une tranche comprenant 10 autres écoles, dont Paul Bert, prévue à la suite de la première tranche.
- Des opérations vont contribuer à faciliter les mobilités douces sur le quai Paul Bert courant 2023, parmi celles-ci :
  - Le service d'autopartage Citiz, 10 stations à Tours dont une est disposée sur Paul Bert
  - L'acquisition de 6 véloboxes par la ville, pour les usagers qui n'ont pas la possibilité de garer leur vélo en toute sécurité dans un garage ou une cave : elles seront implantées début 2023, dont une à Paul Bert
  - Dans le cadre du réseau cyclable structurant métropolitain, un réaménagement de la rue du nouveau calvaire est prévu, avec aussi du sud au nord, en amont l'entrée du quartier Paul Bert via le pont de fil et ainsi les rues du vieux pont et Losserand, et en aval les rues Devildé, du Pas Notre Dame et St Barthélémy, et l'avenue de La Salle. La circulation dans le quartier Paul Bert et au-delà va ainsi être totalement repensée, apaisée, dans le courant 2023.
  - Un peu plus haut, les traversées des piétons et des vélos vont être sécurisées au premier semestre 2023 avec une connexion piétonne et cycliste qui sera créée sur le boulevard Maréchal-Juin entre la rue Ronsard et l'impasse Henri IV. Il s'agit ici de sécuriser les traversées entre les deux secteurs Tourettes/Monsoudun, séparés par le boulevard du maréchal Juin. Le chantier prévoit aussi une rampe depuis l'impasse Henri IV.

Concernant le stationnement sur voirie dans le quartier Monconseil dont la précédente AG signalait qu'il restait très problématique, ceci malgré les derniers aménagements mis en place, une ballade urbaine a eu lieu en fin d'été :

- De nouveaux aménagements, mieux visibles, vont être mis en place rue Mayer, au niveau de la place Gandet
- Un nouvel aménagement de la partie de la rue Pierre Gandet, qui traverse le parc de la Grenouillère devrait être réalisé
- La jonction avec l'ave du maréchal Juin, au niveau de la halle Monconseil, va être pensée afin d'éviter que la rue du père Goriot ne devienne une voie de transit.
- Des potelets vont être rajoutés rue Aimé Césaire afin d'éviter les stationnements dangereux.


Concernant les hauts de Ste Radegonde :

Après sollicitation des riverains et de l'association des commerçants, l'Arche de Tours nord :

Concernant le tronçon nord/sud le long de la résidence senior, la chaussée est dégradée, et le tapis sera repris une fois qu'il n'y aura plus aucun accès chantier pour des opérations d'urbanisme.

Un aménagement temporaire est à l'étude sur ce tronçon comprenant :

- Le repositionnement des deux files bidirectionnelles côté Ouest ;
- Le marquage du stationnement jusqu'au coude de la rue de la Presle ;
- L'intégration dans ce marquage d'une à deux places PMR.

	<b>Conseil de quartier Sainte Radegonde</b> <b>Assemblée Générale - présentiel</b> <b>Mercredi 9 novembre 2022</b> <b>Salle des Fêtes de Sainte Radegonde</b> <b>18h30 – 21h</b>	15/11/2022
Direction de la Cohésion Sociale Service Démocratie Permanente		AC/CR

Une demande a été exposée à ce même niveau concernant la mise en place d'un PAVE car actuellement la collecte par bacs est inadaptée et problématique en terme de volume.

Concernant le virage rue de la Presle :

- Les commerçants demandent la mise en place de balisettes et la suppression du stationnement en raison d'une importante gêne pour les croisements dans le virage.

Concernant le tronçon est/ouest de la rue de la Presle, face aux maisons, de potentiels écluses à l'image de ceux mis en place avenue de la République sont à étudier, ainsi que la matérialisation du stationnement et une éventuelle mise en sens unique au niveau du projet ICADE.

Concernant la borne du mail, elle va être remise en état.

A l'étude enfin, la mise en place d'un panneau totem « centre commercial » afin de mentionner le regroupement des commerces, le déploiement de signalisation directionnelle depuis la rocade pour indiquer le parking cinéma actuellement sous utilisé, et enfin d'un fléchage, jalonnement, mentionnant l'hôtel Campanile ainsi que son parking.

#### **Atelier Marché : Référentes Mmes Joyeux et Guirriec**

Retour sur les propositions d'actions :

Création d'un marché à Sainte Radegonde – l'atelier s'est constitué – une étude de marché réalisée – un emplacement choisi – les futurs commerçants recrutés – l'inauguration était prévue pour fin septembre – plusieurs problèmes comme le raccordement et la périodicité ont obligé de reporter ce projet à une date ultérieure.

↳ Le souhait d'une expérimentation, portée par la ville, avait été adopté unanimement par l'assemblée générale et Monsieur Manzari (Adjoint au commerce) devait recevoir les membres de l'atelier d'ici l'été.

Les membres de l'atelier ont été reçus, et une délibération sera présentée par M. Manzari lors du prochain CM, prévoyant la création d'un nouveau marché hebdomadaire pour la ville de Tours, sur le parking de Ste Radegonde, au printemps 2023 le vendredi de 15h30 à 19h30.

<b>5</b>	<b>Questions diverses</b>
----------	---------------------------

#### **100 ans du Parc de Sainte Radegonde – référent M. Aubel**

Les 100 ans du Parc de Sainte Radegonde ont finalement eu lieu le 29 mai dernier – ce fut une très belle journée

Pour signaler des dégradations dans l'espace public : [services.tours.fr](http://services.tours.fr)

<b>7</b>	<b>Conclusion</b>
----------	-------------------

Mme Schaller et M. Lecomte remercient les personnes présentes d'avoir participé à cette assemblée générale.